corps de Cléophas qui n'avait pas oncoro laché sa poigno en lui criant:

-Ah! c'est comme ca! Tu ne

pondit Benoni.

Co dernier lacha los chevoux de son advergaire et, d'un mouvement rapido comme la pensée, il sortit de sa poche un couteau qu'il plongea dans la gorge de son-adversaire. Le sang juillit-avec abondance. Cléophas faiblit, poussa quelques râle horribles ot tomba inanimé sur la neige au milieu d'une mare de sang.

Bénoni so releva, essuya son couteau dans la neige et contempla sa victime avec des regards féroces.

Cléophas no bougeait plus. Bénoni s'agenouilla près du corps et mit la main sur la région du cour:

Ce cœur avait cessé de battre. Bénoni resta immobile pendant quelques instants et réalisa tout co quo sa position avait de torriblo.

Il venait de commettre un meurtre et la justice allait étendre vers lui son bras vengeur.

Un nuago sombre passa devant ses yeux. Il entrevoyait déjà la potence.

Avant de sortir de la cour, il fouilla les poches de sa victime.

Il trouva dans son portofeuille une dizaine de piastres en billets de banques et une lettre cachetée à l'adresse d'Ursule.

La mère Sanfaçon qui était sourde commo un pot n'avait pas entendu le bruit de la bagarre.

Il s'agissait de faire disparaitre au plustôt la preuve de son crime.

Il releva le cadavre de Cléophas ot to jota au fond d'une vieille cariolo. Il couvrit le corps avec un peu de paille et jeta de la neige par-dessus.

Mais il restait toujours la mare de sang dans la ruelle. Il fallait

la faire disparaître.

Il prit une pelle dans l'écurie, enleva toute la neigo maculée et la jeta sur le tas de fumier en ayant soin de la couvrir avec une nouvelle couche de neige,

Le père Sansfaçon no se sorvait plus de la vieille cariole et plusieurs jours pouvaient s'écou-ler sans que la police fut mise en éveil par la nouvelle de l'assas-

Bénoni pour so remettre de l'émotion nervouse quo lui avait causée son crime, sontit le besoin do se remonter le système avec quelque choso de chaud.

Il so rendit dans la taverne la plus proche et prit une gobe de

forgeron.

En ouvrant le porteseuille de Cléophas pour payer sa consommation, il vit de nouveau la lettre à l'adresso d'Ursule,

Il déchira l'enveloppe et se mit lire la missive qui était rédigée comme suit:

-" Mon Ursule bion-aiméo.

Tu m'as fait manger de l'avoi-

Benoni roula par dessus le vais dans ma pauvre mansarde propre compte, qu'il glissait dans PARLEMENT FEDERAL. combien de temps j'ai pleuré ton absonce, Ah par pitié ne me fais plus souffrir! Je me sons triste comme le petit mousse noir sur le mât d'une corvotte. Que je serais heureux des baisors d'une femme, que je serais heureux si je pouvais mourir I Si tu savais combien je t'uime, bien sûr toi-même tu m'aimerais. Dieu m'a conduit vers vous petite fleur des bois, toujours toujours cachée. Reviens à moi, toi que j'adore. J'ai de l'argent en masse. C'est l'amour qui dore de reflets joyeux le cœur tiède encore. Ah viens, c'est la bonne chère, ma chère, qui fait le bonheur. Je t'attends ma bienaimée co soir à nouf houres. Nous fuirons ensemble. Nous irons en Amérique jouir d'un bonhour sans mélange.

Ton amant pour la vie, CLEOPHAS. "

Après la locture de cette lettre Bénoni réfléchit quolques minutes. (La suite au prochain numero.)

Le syndicat qui se propose de construire le chemin de fer du Pacifique vient d'insérer une clause nouvelle dans son contrat. Pendant touto la durée des travaux, afin de prémunir les employés contro les intempéries du climat dans la ligne du Nord Ouest, il faudra servir du vieux rum de la Jamaïque aux ouvriers. Ce rum ne pourra être achete que chez Jos. B. Giguère. No. 442 rue St. Joseph. Cette liqueur est garantie pure et se vend à un prix modéré.

LE VRAI CANARD.

MONTREAL 18 DECEMBRE 1880.

VOL EXTRAORDINAIRE.

Une rumeur causant une profonde sensation s'est repandue mercredi dernier dans les rues de Montréal. Un vol venait d'êtro perpetré au préjudice du Shérif de Montréal dans les circonstances les plus mystérieuses.

Un mot d'esprit avait été dérobé à l'honnorable M. Chauveau pendant le diner de M. de Thors.

Le chef de police Paradis a été mandé immédiatement auprès du shérif qui lui a relaté les circonstances du vol sans toutes fois laisser planer ses soupçons sur qui que ce soit.

Toute la gent policière fut mise sur pieds et commença les perquisitions les plus actives.

Les détectives arrêtèrent sous soupçon les principaux journa-listes de Montréal et les faiseurs de calembours les plus en renom.

Chacun des prévenus fut introduit séparémont dans le cabinet privé du chef de police et soumis à un interrogatoire des plus miputioux.

Un de nos reporters, qui était présent, prit les notes sur cette enquête préliminaire. Voici les détails les plus intéressants que nous avons trouvés dans son car-

ne pendant longtemps. Si tu sa faire des calembours pour son insolite.

les chronique de Cyprien.

Il ne portuit, aucun calembour ce jour-là.-

La police le fouilla et ne trouva pas le plus petit jou de mots sur sa personne.

M. Houde du Nouveau Monde so présenta ensuite devant le chêf de police. Il dit qu'il était le propriétaire d'un journal sérioux. Sa réduction était apprivoisée et ne se lançait jamais dans le calembour. On avait fait des perquisitions dans le bureau et le mot volé n'avait pas été trouyé.

M. J. Tussé, le directeur de la Minerne parut blessé par les soupcons odioux qui posaient sur lui. Personnellement il ne cultivait pas le calembour, mais deux de ses rédacteurs étaient sujets à caution. C'etait MM. Provencher et Gélinas qui ne perdent jamais l'occasion d'insérer des paillettes dans leurs conversations. Il avait fait un examen minutieux de leur bureau et il y avait trouvé plusieurs calembours horribles. Il leur défendait les sous peines les plus sévères de publier leurs joux de mots dans la Minerve. M. Tassé produisit une centaine de calembours confectionnés par ses rédacteurs, mais le corps du délit n'y était pas.

Le chef interrogea subsequemment MM. Alphonse Christin et Ernest Tremblay, mais il ne trouva pas dans leur répertoire le mot volé au shérif.

M. Paradis en fouillant M. Christin le trouva nanti d'une containe de jeux de mote inédits qu'il considérait comme très dangereux pour la paix publique. Les mots furent confisqués et leur propriétaire malheureux con damné à garder la paix pendant six mois.

La justice après un enquête de deux jours finit par mettre la main sur le coupable. C'était M. L. O. David. Il ne put expliquer à la satisfaction de la police comment il était venu en possession du mot de l'hon. M. Chauveau, mot qu'il avait publié dans la Tribune du 11 décembre 1880. Voici maintenant le paragraphe de la Tribune contenant le calembour de M. Chauveau.

L'hon: M. Marchand n'avait pas le temps de placer ses ralembours, ils étaient dévorés avant d'être complètement éclos. Le meillenr de la soirée a été celul fait par M. Chauvoau, M. Cha-pleau avait dit en parlant de M. Workman, marchand de fer, que c'était un homme de fer, e se tournant du côté de Marchand, il fait son éloge, énumère toutes ses qualités. M. Chauveau l'in-terrompant, dit : "ajoutez que si ce n'est pas un homme de fer comme M. Workman.c'est certainement un homme do steal (style).

Le chef de police en lisant la dernière ligne, tomba en syncope et le Dr. Picault fut appelé en toute hâte.

M. L. O. David est entré dans la voie des aveux et l'on ne sait M. H. Beaugrand a dit que pas encore aujourd'hui comment quelques fois il lui arrivait de la justice traitera un cas aussi

CHAMBRE des COMMUNES

16 decembre, 1880. L'Orateur prend son siège à

Sir John A Macdodnald, soconde par l'hon M. Anglin, propose qu'on ajoute aux comités permanents un comité composé de tous les habitués de la buvotte, le nouveau comité devant être appelé "committee of the holes" (comité des trous.)

trois heures.

M. Domville on sora le président, M Plumb le vice-président

On reprend les debats ajournés sur la question du Pacifique.

M. LANDRY dit que l'on devra donner au syndicat plus de beurre que de pain, si l'on veut que leur entreprise soit menée à bon fin.

L'hon, M. Blake, demande au gouvernement combien le ministre des chemins de fer a empoché de piastres pour avoir accor-dé le contrat du Pacifique au syndicat:

L'hon. M. Tupper dit qu'il touche à la fin de sa carrière politique et qu'il lui importe de mettre autant de beurre que possible dans ses épinards. Il ne connait pas le montant au justo, mais le public le connaîtra après sa retraite de la vie publique.

L'hon. Mackenzie aimerait à voir ajourner la chambre pendant deux ou trois semaines afin que les députés consultent leurs comettants sur l'opportunité de donner à un syndicat le contrat pour l'achèvement da Pacifique.

Sir John. Pense pas bidoux! Les canayens n'avaleront pas cotto pilulo aussi facilement, et on aurait autant acquète d'avoir des élections générales qui conte raient bien cher. Je trouve qu'i est plus commode d'acheter le membres.

Après un éloquent discours de M. Montplaisir le débat est ajour-

M. Aldéric Ouimet demande si c'est l'intention du gouvernement de faire résigner prochainement l'hon M. Mousseau.

L'hon M. Mousseau dit qu'il don. nera sa démission que lorsqu'il y aura une vacance sur le banc judicinire.

L'hon M. Blake commachef de l'opposition désirerait savoir si le gouvernement compte rester au pouvoir pendant bien longtemps.

L'hon M. Langevin. S'il n'éclate aucun scandale dans l'affaire du Pacifique l'administration croit qu'elle gardera le pouvoir pendant encore une dizaine d'années.

M. Gigot vondrait connaitre la raison pour laquelle M. Chapleau n'est pas monté à Ottawa pour remplacer l'hon. M. Masson.

L'hon M. Langevin. Quelle sotto question! Parbleul c'est parce que Sénecal ne voulait pas.

Après avoir discuté quelques affaires do routino la chambro s'ajourno.

CORRESPONDANCES.

On nous écrit du comté de Dor-Ler:

Le Vrai Canard fait récemment